

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 22 janvier 2026, (légalement convoquée le 13 janvier 2026) ; l'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à quinze heures, le comité syndical du SMICTOM, légalement convoqué en séance publique, s'est réuni au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, commune de Samois-sur-Seine, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Président du SMICTOM.

Délibérations examinées et approuvées par le Comité syndical du SMICTOM le 26/01/2026

Délibération n°2026-001

Adoption du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2025

Délibération n°2026-002

Approbation du choix de la Commission d'Appel d'Offres pour le marché d'acquisition de composteurs en bois, de composteurs en plastique et de bioeaux

Délibération n°2026-003

Approbation du choix de la Commission d'Appel d'Offres pour l'accord-cadre de gestion séparée des biodéchets alimentaires

Délibération n°2026-004

Adhésion à la convention de participation pour la protection sociale complémentaire souscrite par le CDG 77 auprès de la Mutuelle Nationale Territoriale

Délibération n°2026-005

Instauration de la prime d'intéressement à la performance collective des services (PIPSC)

Délibération n°2026-006

Suppression d'un emploi permanent d'agent d'entretien à temps non complet de 13/35^e

Délibération n°2026-007

Ajustement 2025 de la provision pour dépréciation des actifs circulants

Délibération n°2026-008

Montant de la Redevance Spéciale au titre de l'année 2026

Délibération n°2026-009

Tarifification des biodéchets pour 2026

Délibération n°2026-010

Approbation de l'appel à contribution du SIREDOM au titre de l'année 2026 pour le traitement des déchets des communes de Boissy-aux-Cailles, Le Vaudoué, Noisy-sur-Ecole et Tousson

Délibération n°2026-011

Débat d'orientation budgétaire 2026